



Paris, jeudi 15 février 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/00996

Pris en application :

Code des transports

Dragages**SEINE - Commune de Villeneuve Saint Georges****Limitation du stationnement (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 20/02/2024 à 08:00 au 29/02/2024 à 20:00

o Seine à l'amont de Paris

entre les pk 153,620 (Chantier naval) et pk 153,920 (port Bergeron) - Rive droite

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 20/02/2024 à 08:00 au 29/02/2024 à 20:00

o Seine à l'amont de Paris

entre les pk 153.620 (Chantier naval) et pk 153.920 (Port Bergeron) - Rive droite

Commentaire :

Dans le cadre d'opérations de dragage au droit du Port de Bonneuil, et à la demande de HAROPAPORT, agence portuaire Seine amont en date du 15 février 2023, Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

01/03/2024

Chef de pôle

Signé

Sandrine MICHOT